



## Grève illégale votée par l'Alliance des profs de Montréal : Les parents de la CSDM sont inquiets

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Montréal, le vendredi 13 avril 2018** — Le Comité de parents de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est extrêmement inquiet de la tenue possible d'une grève illégale par l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, le mardi 1<sup>er</sup> mai prochain, alors que des négociations sur le renouvellement de la convention collective locale sont encore en cours.

Nous reconnaissons entièrement le droit des enseignantes et des enseignants à revendiquer de meilleures conditions de travail, mais nous refusons qu'on utilise nos enfants comme moyen de pression. La convention collective actuelle est encore en vigueur et une grève n'est pas permise à ce stade.

« Nous craignons particulièrement les effets de ce conflit de travail en cette période cruciale de l'année scolaire, où nos enfants travaillent avec acharnement à préparer les examens de fin d'année », s'inquiète Sylvain P. Caron, président du Comité de parents. « Qui plus est, de nombreux parents se verront contraints de s'absenter de leur emploi et d'assumer une perte de revenu que de nombreuses familles à faibles revenus ne pourront se permettre. » Rappelons enfin que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit 180 jours d'école obligatoires.

Le Comité de parents invite donc vivement les parties concernées — patronale et syndicale — à mettre tout en œuvre afin d'arriver rapidement à une entente, et ce dans l'intérêt des 75 000 enfants concernés. Nous demandons plus particulièrement à l'Alliance de renoncer à tenir cette journée de grève illégale.

### À propos du Comité de parents de la CSDM ([www.cpcsdm.ca](http://www.cpcsdm.ca))

Le Comité de parents de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est formé de parents élus en assemblée générale dans chacune des écoles de la CSDM, ainsi que de parents représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA). Il a le double mandat de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la CSDM et de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, en lui transmettant notamment l'expression des besoins et des attentes des familles de tous les élèves inscrits dans ses établissements.

- 30 -

### Pour informations et demandes d'entrevues :

Sylvain P. CARON, président du Comité de parents de la CSDM  
(514) 596-6121 | [comite.parents@csdm.qc.ca](mailto:comite.parents@csdm.qc.ca)

Marc. Etienne DESLAURIERS, vice-président aux communications  
(514) 452-8984 | [cp.communication@csdm.qc.ca](mailto:cp.communication@csdm.qc.ca)

